

Working Safely with Ornamental Trees: Protecting Yourself, Your Team, and Your Trees Fatality File – French



Deux Travailleurs Blessés Lorsqu'un d'Entre Eux est Happé par Une Déchiqueteuse à Bois

Vers 14 h 30, le 23 juin 2012, l'employé n° 1, l'employé n° 2 et un collègue travaillaient comme ouvriers pour une entreprise spécialisée dans les arbres et arbustes d'ornement. Ils travaillaient dans la ville de Los Angeles, en Californie. Ils étaient en train d'abattre un arbre lorsqu'une corde attachée à l'employé n° 1 s'est prise dans une déchiqueteuse à bois. Un autre travailleur, qui était leur contremaître par intérim, a rapidement arrêté la déchiqueteuse. Le récit ne précise pas si le contremaître était le collègue mentionné dans la première phrase. Les pompiers de la ville de Los Angeles ont été appelés.

L'employé n° 1, l'employé n° 2 et le collègue qui a été témoin de l'incident ont été transportés aux urgences de l'hôpital Saint John's à Santa Monica, en Californie. L'employé n° 1 a subi des fractures aux côtes, une perforation du poumon et des fractures au bras gauche, au pouce et au poignet. Il a été hospitalisé pendant 2 jours. L'employé n° 2 a subi des blessures abdominales et a été hospitalisé pendant plus d'une semaine. Cal/OSHA a été informé par les pompiers et s'est rendu sur les lieux le 9 juillet 2012.

Comme les travaux étaient terminés, l'inspecteur s'est rendu au bureau de l'employeur à Reseda, où il a ouvert une enquête après avoir tenu une réunion préliminaire avec la direction et obtenu l'autorisation d'inspecter les lieux. Les citations générales émises à l'encontre de l'employeur sont les suivantes : 3203(a)(4) Défaut de reconnaissance du danger. 3395(f)(3) HIPP inadéquat.

Source : *Osha.gov/*